



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

ATELIER SOUS-REGIONAL DE REFLEXION SUR LE PROCESSUS DE COLLECTE DE DONNEES DE LA COMIFAC

COMMUNIQUE FINAL

Douala, 29 novembre - 03 décembre 2021, Douala, Cameroun

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, avec l'appui technique et financier du projet GIZ d'appui à la COMIFAC et de l'Union Européenne, a organisé du 29 novembre au 03 décembre 2021, à Douala au Cameroun, l'atelier sous-régional de réflexion sur le processus de collecte des données COMIFAC. Cette session a connu la participation d'une quarantaine de personnes représentants le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, les Coordinations Nationales COMIFAC du Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC, Rwanda et Tchad ainsi que les partenaires techniques et financiers (GIZ, FAO, KFB, PPECF/KFW, TRAFFIC, BIOPAMA-CCR, RIOFAC).

Cet atelier avait pour objectif global de présenter l'état des lieux des 4 campagnes de collecte de données réalisées depuis la révision des indicateurs COMIFAC en 2018, puis évaluer la mise en œuvre du processus harmonisé de collecte de données COMIFAC et les mises à jour des indicateurs de suivi.

Placé sous la supervision de Monsieur Hervé MAIDOU, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, l'atelier a été présidé par un bureau composé de :

Président : Monsieur Janvier MURENGERANTWARI du Burundi,

Vice-président : Monsieur Jacques MOULOUNGOU du Gabon.

Rapporteurs :

- Monsieur Cléoface Landry MABESSIMO, de la République Centrafricaine
- Madame Liliane FUNDI de la République Démocratique du Congo.

Pour atteindre les objectifs assignés à l'atelier, les travaux ont été structurés en six sessions:

- ✓ Une session introductive ;
- ✓ Cinq sessions techniques.

La session introductive a été marquée par l'allocution du SE de la COMIFAC, suivi de la présentation des objectifs de l'atelier par le SEA et l'adoption de l'agenda de l'atelier.

La session relative aux questions d'information a porté sur les thématiques ci-après:

- L'état des lieux du processus harmonisé de collecte de données COMIFAC et présentation de la plateforme OFAC et ses modules associés ;
- Les leçons apprises du processus national de collecte de données : défis et perspectives par pays;
- Présentation des résultats de la mission d'évaluation de mise en œuvre à mi-parcours du PC2 et du site web de la COMIFAC ;
- Présentation des fiches spécifiques complémentaires de collecte de données pays dans le cadre du projet BIOPAMA-CCR ;
- Actualisation du guide de collecte de données COMIFAC, pour permettre à la COMIFAC de renforcer son leadership en gouvernance de collecte de données, de faire le suivi-évaluation, et palier aux problèmes d'instabilité institutionnelle ;
- Feuille de route globale.

Au terme des travaux, les participants ont adopté la résolution et formulé les recommandations suivantes :

A- RESOLUTION

Les participants valident le rapport de l'évaluation à mi-parcours du Plan de Convergence pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (Édition 2 : 2015 - 2025), sous réserve des amendements à apporter.

B- RECOMMANDATIONS

1. Au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC :

- Mobiliser d'avantage des financements pour renforcer le processus de collecte de données auprès des pays ;
- Procéder à la révision et à la réactualisation des indicateurs nationaux avant le lancement de la prochaine campagne ;
- Poursuivre les sessions de renforcement des capacités des pays sur les mécanismes de collecte et d'encodage de données ;
- Mettre à la disposition des CNC un Assistant Technique en cas de besoin ;
- Transmettre le rapport synthèse de collecte de données au Ministre, via le CNC, pour une meilleure appropriation politique ;
- Finaliser le guide national de collecte des données COMIFAC au plus tard le 28 février 2022.

2. AUX CNC :

- Présenter les résultats de collecte de données aux décideurs politiques ;
- Sensibiliser les autorités et les décideurs sur l'importance des indicateurs COMIFAC dans les prises de décision ;
- Sensibiliser les structures nationales chargées des statistiques sur les indicateurs COMIFAC afin de les impliquer dans leur processus de collecte de données ;
- Transmettre au consultant, au plus tard le 18 décembre 2021, les données manquantes dans le rapport de l'évaluation à mi-parcours du Plan de Convergence pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (Édition 2 : 2015 - 2025).

Les participants remercient les autorités camerounaises pour l'accueil et l'hospitalité.

Fait à Douala, le 03 décembre 2021

Les participants